



Chauvigny, le 19.10.2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le développement de l'agrivoltaïsme et de la méthanisation en Vienne ne sauvera pas l'agriculture !

Stop à l'artificialisation des terres et à la dégradation de la valeur nourricière de la terre !

La méthanisation se développe avec des unités en production et un nombre important de projet. Ces unités sont consommatrices de surfaces agricoles qui alimentent via des cultures intermédiaires cette production de gaz. Il est établi aujourd'hui qu'aucun contrôle n'est réalisé sur la part des cultures intermédiaires et qu'aucun bilan environnemental n'est validé une fois le projet réalisé.

Au même titre, l'agrivoltaïsme est l'installation de panneaux photovoltaïques sur des sols agricoles. Loin de la complémentarité entre agricultures et photovoltaïsme affichée, l'occupation et l'usage des sols sont durablement affectés. Les collectivités territoriales associées à la chambre d'agriculture souhaitent favoriser le développement de l'agrivoltaïsme, des projets sont à l'étude et d'autres en cours de finalisation, chacun sur plusieurs dizaines d'hectares. *Grand Poitiers dans son programme sur les énergies renouvelables annonce un objectif de 300 hectares de panneaux au sol.*

La production d'énergie à partir d'espace agricole est en contradiction avec la mise en place des Programmes Alimentaires Territoriaux.

Nous alertons sur les dérives d'une agriculture industrielle et à vocation énergétique plutôt que nourricière. Nous nous inquiétons des conséquences du développement de ces énergies en termes d'augmentation du prix du foncier et de spéculation sur les terres « à énergiser ». Alors que pour réussir la transition agroécologique, il faudra des paysannes et paysans nombreux dans des campagnes vivantes, la création d'un revenu énergétique en plus du revenu agricole pour quelqu'un.e.s augmentera les inégalités entre paysan.ne.s et compliquera l'installation agricole.

Si ces projets se concrétisent, nous, citoyen.ne.s et paysan.ne.s, n'en sortirons pas gagnant.e.s ! Ne tombons pas dans le panneau !

Pour ces raisons, la Confédération paysanne **demande un moratoire sur les nouvelles unités de méthanisation et la réalisation d'un premier bilan**, s'appuyant sur un audit indépendant des installations existantes et une Analyse de Cycle de Vie (ACV) complète, prenant en compte l'ensemble des impacts environnementaux.

Nous vous demandons de soutenir cette demande à votre niveau et auprès du gouvernement pour stopper les dérives de la méthanisation,

Pierre Jean Clerc, porte-parole de la Confédération paysanne de la Vienne